

Fonds d'actions privilégiées Leith Wheeler

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
31 décembre 2024



Quiet Money®

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais en composant le 1-888-292-1122, en nous écrivant au 1500-400 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3A6, ou en consultant notre site Web au www.leithwheeler.com ou le site de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds d'investissement, du dossier d'information sur le vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à procurer aux investisseurs un revenu et la possibilité d’une plus-value à long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille d’actions privilégiées canadiennes. Ce Fonds investit principalement dans des actions privilégiées cotées en bourse, y compris des titres convertibles en actions privilégiées, dont la qualité minimale est Pfd-3 (faible) (selon Dominion Bond Rating Service ou une agence de notation équivalente).

Risques

Les risques généraux inhérents à un placement dans le Fonds sont présentés dans le prospectus simplifié du Fonds. Aucun changement significatif ayant une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n’a été apporté au Fonds pendant l’exercice.

Résultats d’exploitation

L’actif net du Fonds a augmenté de 26,8 % en 2024 pour s’établir à 58,6 millions de dollars, comparativement à 46,2 millions de dollars à la fin de 2023. Une tranche de 13,3 millions de dollars de cette augmentation est attribuable au rendement positif des placements et une tranche de 0,9 million de dollars, aux sorties nettes attribuables aux porteurs de parts.

Le Fonds d’actions privilégiées a enregistré des rendements positifs en 2024, les parts de série A ayant augmenté de 29,3 %. Les parts de série F ont augmenté de 28,2 %, compte tenu des frais, au cours de l’exercice. Le Fonds a surclassé l’indice des actions privilégiées S&P/TSX en 2024, qui a augmenté de 24,7 %.

Notre surpondération stratégique des actions privilégiées à taux rajusté a contribué au rendement au cours de l’exercice. La sélection des titres dans les secteurs des services publics et de l’assurance a grandement contribué au rendement, tandis que l’immobilier y a légèrement nui.

Au cours de la prochaine année, les banques et d’autres émetteurs se concentreront sur les rachats ayant une incidence sur les rendements futurs. De plus, les écarts actuels sur les actions privilégiées par rapport aux autres produits à revenu fixe continuent de représenter une occasion intéressante avec de meilleures évaluations potentielles.

Événements récents

L’indice de rendement global des actions privilégiées S&P/TSX a augmenté de 2,3 % en janvier 2025.

Transactions entre parties liées

Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le conseiller en valeurs du Fonds et est chargée des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion en contrepartie de la gestion du portefeuille de placements du Fonds.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avantage et revenu Leith Wheeler, le Fonds avantage de sociétés Leith Wheeler et le Fonds équilibré Leith Wheeler, tous sous gestion commune, détenaient respectivement 541 222, 3 300 238 et 50 179 parts de série A du Fonds. Ensemble, les titres détenus représentent 66,4 % du Fonds.

Au cours de l’exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a versé environ 231 000 \$ en distributions au Fonds avantage et revenu Leith Wheeler, 1 329 000 \$ au Fonds avantage de sociétés Leith Wheeler et 10 000 \$ au Fonds équilibré Leith Wheeler.

Frais de gestion et frais d’administration

Les frais de gestion et les frais d’administration de chaque série du Fonds sont payables au gestionnaire et calculés selon les pourcentages annuels suivants de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du Fonds, compte non tenu de la TPS/TVH. Les frais d’administration s’appliquent depuis le 1^{er} novembre 2023. Avant cette date, il n’y avait aucuns frais d’administration. Aucun changement n’a été apporté aux frais de gestion en 2023 et en 2024.

Frais	Série A	Série F
Frais de gestion	*	0,70 %
Frais d’administration	0,02 %	0,10 %

* Les porteurs de parts de la série A paient des frais de gestion négociés

Conseillers en placements Leith Wheeler Ltée (le « gestionnaire ») ne verse pas, directement ou indirectement, de frais, de commissions de vente ou de commissions de suivi, pas plus que nous offrons des avantages non monétaires aux courtiers inscrits pour le placement des parts du Fonds. Si un courtier vous impose une commission ou des frais, cette question relève de vous et du courtier.

Faits saillants financiers

Actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers pour les cinq dernières années ou pour les périodes, depuis la création du Fonds. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

Série A	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	8,08 \$	7,85 \$	10,29 \$	8,58 \$	8,50 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,42	0,44	0,44	0,37
Total des charges	-	(0,01)	-	-	-
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	0,22	(0,22)	0,25	0,48	(0,16)
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	1,70	0,52	(2,56)	1,24	0,61
Augmentation (diminution) totale liée aux activités d'exploitation ¹⁾	2,35	0,71	(1,87)	2,16	0,82
Distributions :					
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	(0,01)	-	-	-	-
Provenant des dividendes	(0,41)	(0,44)	(0,46)	(0,41)	(0,37)
Provenant des gains en capital	-	-	(0,07)	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles ²⁾	(0,42)	(0,44)	(0,53)	(0,41)	(0,37)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à la clôture de l'exercice ¹⁾	9,98 \$	8,08 \$	7,85 \$	10,29 \$	8,58 \$

Série B ³⁾	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	s.o.	7,89 \$	10,02 \$	8,39 \$	8,47 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités d'exploitation :					
Total des produits	s.o.	0,44	0,48	0,41	0,93
Total des charges	s.o.	(0,01)	(0,09)	(0,09)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	s.o.	(0,23)	0,27	0,44	(0,41)
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	s.o.	0,50	(2,78)	1,15	1,55
Augmentation (diminution) totale liée aux activités d'exploitation ¹⁾	s.o.	0,70	(2,12)	1,91	1,98
Distributions :					
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	s.o.	-	-	-	-
Provenant des dividendes	s.o.	(0,10)	(0,19)	(0,35)	(0,45)
Provenant des gains en capital	s.o.	-	-	-	-
Remboursement de capital	s.o.	-	-	-	-
Total des distributions annuelles ²⁾	s.o.	(0,10)	(0,19)	(0,35)	(0,45)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à la clôture de l'exercice ¹⁾	s.o.	-	7,89 \$	10,02 \$	8,39 \$

Faits saillants financiers (suite)

Actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (suite)

Série F	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à l'ouverture de l'exercice ¹⁾	8,06 \$	7,58 \$	9,81 \$	8,22 \$	8,37 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,41	0,43	0,38	0,80
Total des charges	(0,08)	(0,01)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	0,21	(0,22)	0,24	0,41	(0,35)
Profits latents (pertes latentes) pour l'exercice	1,74	0,24	(2,47)	1,06	1,33
Augmentation (diminution) totale liée aux activités d'exploitation ¹⁾	2,30	0,42	(1,87)	1,78	1,70
Distributions :					
Provenant des produits (exclusion faite des dividendes)	(0,01)	-	-	-	-
Provenant des dividendes	(0,35)	(0,02)	(0,28)	(0,37)	(0,52)
Provenant des gains en capital	-	-	(0,06)	-	-
Remboursement de capital	-	(0,10)	-	-	-
Total des distributions annuelles ²⁾	(0,36)	(0,12)	(0,34)	(0,37)	(0,52)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part à la clôture de l'exercice ¹⁾	9,95 \$	8,06 \$	7,58 \$	9,81 \$	8,22 \$

1) L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période financière.

2) Les distributions sont réinvesties en parts additionnelles du Fonds ou versées en trésorerie.

3) La série B a été abandonnée en date du 30 mai 2023 puisqu'il n'y avait plus de porteurs de parts.

Faits saillants financiers (suite)

Ratios et données supplémentaires

Série A	2024	2023	2022	2021	2020
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars) ¹⁾	57 102	44 745	37 248	43 555	39 527
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	5 719	5 541	4 747	4 234	4 607
Ratio des frais de gestion (en %) ²⁾	0,02	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renonciations ou prises en charge (en %)	0,02	0,07	0,04	0,04	0,06
Ratio des frais de négociation (en %) ³⁾	0,02	0,06	0,04	0,04	0,06
Taux de rotation du portefeuille (en %) ⁴⁾	18,76	27,32	42,16	37,13	24,82
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part (en \$)	9,98	8,08	7,85	10,29	8,58

Série B ⁵⁾	2024	2023	2022	2021	2020
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars) ¹⁾	s.o.	s.o.	83	397	671
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	s.o.	s.o.	11	40	80
Ratio des frais de gestion (en %) ²⁾	s.o.	s.o.	0,95	0,95	0,95
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renonciations ou prises en charge (en %)	s.o.	s.o.	0,99	0,99	1,01
Ratio des frais de négociation (en %) ³⁾	s.o.	s.o.	0,04	0,04	0,06
Taux de rotation du portefeuille (en %) ⁴⁾	s.o.	s.o.	42,16	37,13	24,82
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part (en \$)	s.o.	s.o.	7,89	10,02	8,39

Série F	2024	2023	2022	2021	2020
Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars) ¹⁾	1 472	1 458	11 965	23 902	11 635
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	148	181	1 578	2 436	1 415
Ratio des frais de gestion (en %) ²⁾	0,88	0,80	0,78	0,79	0,79
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renonciations ou prises en charge (en %)	0,88	0,87	0,82	0,83	0,85
Ratio des frais de négociation (en %) ³⁾	0,02	0,06	0,04	0,04	0,06
Taux de rotation du portefeuille (en %) ⁴⁾	18,76	27,32	42,16	37,13	24,82
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – par part (en \$)	9,95	8,06	7,58	9,81	8,22

1) Cette donnée est présentée au 31 décembre de l'exercice indiqué, sauf indication contraire.

2) Le ratio des frais de gestion est fondé sur le total des charges (exclusion faite des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) pour la période indiquée et est exprimé selon un pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

3) Le ratio des frais de négociation représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, exprimé selon un pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en placements du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifierait que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

5) La série B a été abandonnée en date du 30 mai 2023 puisqu'il n'y avait plus de porteurs de parts.

Rendement antérieur

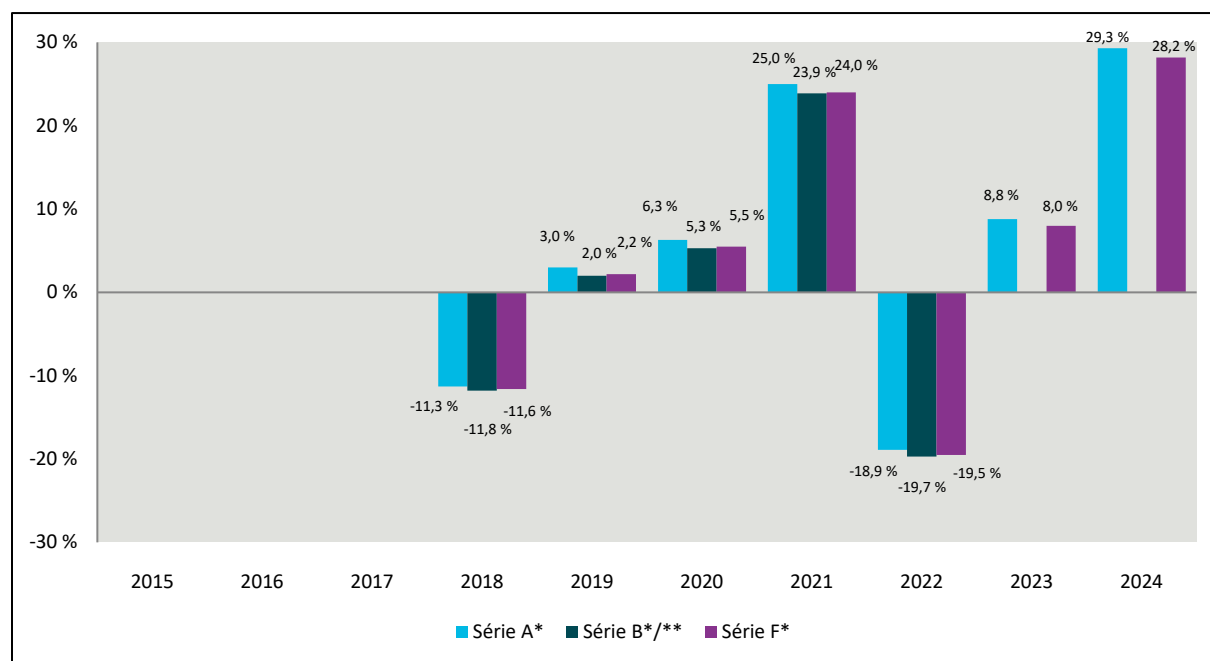
Renseignements généraux

Le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans des parts du Fonds selon la valeur liquidative par part. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions sont imposables.

Les données liées au rendement antérieur ne tiennent pas compte des frais liés à la vente et autres frais ou impôts qui, selon le cas, pourraient avoir réduit le rendement, mais comprennent les frais de gestion et autres charges assumées directement par le Fonds. Le rendement antérieur n'est pas nécessairement garant du rendement futur du Fonds.

Rendement d'un exercice à l'autre

Le diagramme à bandes suivant présente le rendement passé du Fonds, qui fluctue chaque année et illustre comment le rendement du Fonds a évolué d'un exercice à l'autre. Le diagramme à bande présente, en pourcentage, comment un placement effectué à l'ouverture de chaque exercice aurait crû ou décré à la clôture de chaque exercice.



* Les parts de série A, de série B et de série F ont été créées le 22 mai 2018. La date de début du calcul du rendement est le 25 mai 2018, soit la date de la première contribution des porteurs de parts à la série. Rendements non annualisés du 25 mai 2018 au 31 décembre 2018.

** La série B a été abandonnée en date du 30 mai 2023 puisqu'il n'y avait plus de porteurs de parts.

Rendement antérieur (suite)

Rendements annuels composés

Le tableau suivant compare le rendement annuel composé passé du Fonds (compte non tenu des frais pour les parts de série A et compte tenu des frais pour les parts de séries B et F) avec celui de l’indice des actions privilégiées S&P/TSX, dans chaque cas pour l’exercice clos le 31 décembre 2024. L’indice des actions privilégiées S&P/TSX reproduit le rendement du marché des actions privilégiées canadiennes. Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de cet indice général est présentée à la rubrique « Résultats d’exploitation » du présent document.

Pour les exercices clos les 31 décembre	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds – Série A *	29,3 %	4,5 %	8,7 %	s.o.
Indice de référence	24,7 %	2,7 %	6,5 %	s.o.
Fonds – Série B */**	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Indice de référence	24,7 %	2,7 %	s.o.	s.o.
Fonds – Série F *	28,2 %	3,7 %	7,8 %	s.o.
Indice de référence	24,7 %	2,7 %	6,5 %	s.o.

* Les parts de série A, de série B et de série F ont été créées le 22 mai 2018. La date de début du calcul du rendement est le 25 mai 2018, soit la date de la première contribution des porteurs de parts à la série.

** La série B a été abandonnée en date du 30 mai 2023 puisqu’il n’y avait plus de porteurs de parts.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les 25 positions principales

Émetteur	% de la valeur liquidative
BCE Inc., privilégiées, série AM, perpétuelles	6,0 %
Enbridge Inc., privilégiées, série 15, perpétuelles	6,0 %
La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 9	5,7 %
Banque Royale du Canada, privilégiées, série BD, perpétuelles	5,6 %
Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 3	5,3 %
Brookfield Renewable Power Preferred Equity Inc., actions privilégiées, série 1	4,6 %
Enbridge Inc., privilégiées, série 13, perpétuelles	3,9 %
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 11	3,8 %
Fortis Inc., actions privilégiées, série M	3,4 %
Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série N	2,5 %
La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 7	2,4 %
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 9, perpétuelles	2,4 %
Société Financière Manuvie, privilégiées, série 19	2,0 %
Brookfield Corporation, actions privilégiées, série 42	1,7 %
Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série S, perpétuelles	1,6 %
Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série P, perpétuelles	1,6 %
Pembina Pipeline Corporation, actions privilégiées, série 25, perpétuelles	1,6 %
CU Inc., actions privilégiées, série 1, perpétuelles	1,5 %
Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc., actions privilégiées, rachetables, perpétuelles	1,5 %
Corporation TC Énergie, privilégiées, série 3, perpétuelles	1,5 %
Intact Corporation financière, privilégiées	1,5 %
AltaGas Limited, actions privilégiées, série A	1,4 %
Emera Inc., actions privilégiées, série J	1,4 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 43	1,4 %
Banque Royale du Canada, privilégiées, série BF, perpétuelles	1,4 %

Répartition du portefeuille

Ventilation du portefeuille	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes	96,2 %
Obligations	2,5 %
Trésorerie et autres actifs nets	1,3 %

Le Fonds ne détenait aucune position à découvert au 31 décembre 2024.

L’aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de portefeuille effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est offerte à l’adresse www.leithwheeler.com.